FH/EDL. 9115

**CIRCULATION**

Afin d’assurer la sécurité à tous les usagers de la route et pour permettre la réalisation de fouille pour le compte d’Enedis, la circulation sera alternée **boulevard du Docteur Jean-Jules Herbert**, au niveau de la SCI AB2R, du 25 mars au 5 avril de 7h30 à 17h30.

La vitesse de circulation sur l’emprise de chantier est réglementée à 30 km/h.

Le stationnement des véhicules est interdit.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.